

Discours cérémonie de fin de formation et baptême de la 52^e promotion de directeurs des services pénitentiaires et de la 16^{ème} promotion de directeurs pénitentiaires d'insertion

Agen, le 14 septembre 2023

Monsieur le préfet,

Monsieur le conseiller départemental,

Monsieur le directeur de l'école nationale d'administration pénitentiaire, cher Sébastien,

Mesdames et Messieurs les représentants des autorités judiciaires civiles administratives et militaires en leurs grades et qualités,

Madame la présidente du conseil d'administration de l'école nationale d'administration pénitentiaire,

Monsieur le directeur interrégional des services pénitentiaires de Marseille, cher Thierry

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement et directeurs fonctionnels des services pénitentiaires

Mesdames et messieurs les élèves,

Mesdames et messieurs,

C'est toujours un honneur et un réel plaisir que de présider une cérémonie de fin de formation au sein de cette très belle école qu'est l'ENAP.

Pour chacun d'entre vous, et je m'adresse personnellement aux 19 élèves directeurs des services pénitentiaires issus la 52^{ème} promotion ainsi qu'aux 36 élèves directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation issus de la 16^{ème} promotion, le 14 septembre

2023 marque une étape importante de votre engagement pour le service public pénitentiaire.

Le moment est symboliquement fort tout d'abord car, entouré de vos proches, vous êtes légitimement mis à l'honneur avec toute la solennité qui s'impose et vous vous en souviendrez longtemps.

Au-delà du symbole cette date est celle de la concrétisation d'un choix qui vous engage: celui d'exercer des missions difficiles mais passionnantes et je le dis en connaissance de cause car je les ai exercées ; des missions au service de la justice et de l'intérêt général.

Vous avez en effet fait le choix d'intégrer une administration exigeante et aux missions essentielles car vous allez assurer à la fois la sécurité de nos concitoyens mais également œuvrer à la réinsertion des publics sous-main de justice qui nous sont confiés par l'autorité judiciaire, et participer ainsi à une meilleure prévention de la récidive.

Trop souvent méconnue, parfois critiquée, par ceux d'ailleurs qui ne la connaissent pas ou peu, l'administration pénitentiaire ne cesse d'évoluer et de s'enrichir que ce soit en établissement, dans le cadre des missions extérieures ou encore dans les services pénitentiaires d'insertion et de probation.

Les perspectives variées et attractives qui vous sont offertes doivent être le moteur de votre ambition.

Notre administration connaît de nombreuses réformes et est confrontée à des enjeux forts : la surpopulation carcérale, la lutte contre les phénomènes de violences, la prise en charge de la radicalisation sous toutes ses formes, le défi de l'attractivité et le besoin de recrutement, la transformation et la sécurité numérique, la reprise des extractions judiciaire, les enjeux de l'évaluation des public, des modalités de prise en charge et de la prévention de la récidive ; ce ne sont que quelques exemples des défis

qui vous attendent et pour lesquels nous avons besoin de votre dynamisme et de votre engagement. En tant que cadre, c'est vous qui portez ces ambitions, sans vous nous ne pourrions rien mener.

Avant de devenir magistrat, j'ai à deux reprises utilisé comme vous les bancs de l'école nationale d'administration pénitentiaire. Ces années de formation m'ont profondément marqué car elles ont forgé mon identité professionnelle et mon permis de faire face à toutes les situations. C'est la force de cette école.

Je tiens d'ailleurs à saluer devant vous l'engagement de son directeur, Sébastien Cauwel, et l'ensemble de ses équipes. Car l'ENAP est d'une efficacité redoutable. Tous les personnels pénitentiaires sont formés au sein de cette enceinte, avec certaines promotions dont le nombre est vertigineux ; 800 agents ne serait-ce que pour la dernière promotion de surveillant. Ce chassé-croisé d'élèves et de stagiaires en formation initiale, sans parler de la formation continue constitue un véritable défi parfaitement relevé par les personnels de l'école que je souhaitais également mettre à l'honneur ce matin.

Si récemment l'école a pu être attaquée et son intégrité mise en doute, c'est, je tiens à le rappeler, en totale ignorance du travail de fond mené par ses équipes dans tous les domaines. En dénigrant l'Ecole, ses détracteurs ont blessé l'ensemble de la communauté pénitentiaire et je crois important de rappeler devant vous le soutien sans faille de la direction de l'administration pénitentiaire envers l'ENAP.

Cette solidarité, c'est aussi l'une des valeurs essentielles de l'administration que vous avez intégrée, elle sera votre force.

Les fonctions que vous vous apprêtez à exercer, que ce soit dans un établissement pénitentiaire ou un service pénitentiaire d'insertion et de probation, relèvent d'une importante responsabilité.

Vous dirigerez des équipes, mènerez des projets, déclinerez les politiques nationales en matière pénale et pénitentiaire. Vos futures fonctions appellent par ailleurs de réelles qualités humaines et professionnelles et nécessiteront un fort investissement, une capacité à innover mais également du courage et parfois de l'abnégation.

J'attends de vous une forte mobilisation dans vos fonctions d'encadrement, en vous positionnant en éclaireurs pour montrer la direction à suivre aux équipes dont vous aurez la charge. Vous le ferez parfois en situation difficile, tandis que se poseront des enjeux d'intégrité, de dignité et de sens de la peine. Il s'agira alors de ne jamais fermer la porte au dialogue et à la concertation. Il vous faudra assumer vos décisions, faire œuvre pédagogie pour les expliquer et fédérer les équipes.

Toute la subtilité des fonctions de direction est de fixer clairement le cap tout en sachant écouter, comprendre, soutenir sans jamais de vue la règle de droit et les principes déontologiques.

Enfin, conservez toujours en vous une part de doute ; le doute est salutaire. Il vous permettra d'éviter l'écueil du prêt à penser et forgera la qualité de votre jugement, et je citerai pour illustrer mon propos cette très belle phrase de Jean Rostand : *« L'habitude du doute c'est le discernement dans la méfiance, la modestie d'opinion, la patience d'ignorer, la certitude qu'on n'a jamais tout le vrai en partage; c'est avoir l'esprit ferme sans l'avoir rigide, c'est être armé contre le flou et aussi contre la fausse précision, c'est refuser tous les fanatismes et jusqu'à ceux qui s'autorisent de la raison ; c'est suspecter les dogmatismes officiels mais sans profit pour les charlatans, c'est révéler le génie mais sans en faire une idole, c'est toujours préférer ce qui est à ce qu'on préférerait qui fût »*

Je n'ai aucun doute quant à moi sur le fait que vous parviendrez à acquérir ces qualités essentielles. En effet, vos engagements respectifs au cours de cette année de formation vous ont valu la confiance des personnels d'encadrement de l'ENAP ainsi que de vos

évaluateurs. Par ailleurs, vous avez su démontrer au cours de cette année de formation votre potentiel.

Cette année de formation s'est d'ailleurs achevée il y a deux jours par un gala de fin de formation que vous avez conçu et qui est un évènement inédit. Le directeur de l'administration pénitentiaire y participait et il m'a fait part de sa qualité. L'aboutissement de ce beau projet est à la fois le signe de votre capacité de mobilisation et celui d'une étroite collaboration entre vos deux promotions ainsi qu'avec la direction et les personnels de l'école. Toute cela augure également de votre capacité à relever les défis qui vous attendent.

Vous pouvez être fiers d'intégrer cette administration, autant que Laurent RIDEL, le directeur de l'administration pénitentiaire, qui m'a d'ailleurs chargé de vous saluer, et moi-même, sommes fiers de vous accueillir.

Je vous souhaite une excellente année de stagiairisation ainsi qu'une très belle carrière au sein de l'administration pénitentiaire.
